

QUESTION ORALE H-0119/06

pour l'heure des questions de la période de session de mars 2006
posée conformément à l'article 109 du règlement
par Liam Aylward
au Conseil

Objet: Stratégie antidrogue de l'UE pour la période 2005-2012

L'Union compte aujourd'hui quelque 2 millions de toxicomanes et l'usage de drogues atteint des niveaux historiques.

Le Conseil peut-il faire une déclaration concernant les progrès concrets accomplis pour ce qui est de mettre intégralement en œuvre la nouvelle stratégie antidrogue de l'Union pour la période 2005-2012?

Dépôt: 08.02.2006
en